



SA LA GESTION D'IMMEUBLES
CHAUSSÉE DE LA HULPE, 150
1170 WATERMAEL-BOITSFORT
TÉL. +32 (0)2 374.91.30
info@gestionimmeubles.be
Num. IPI : 504140

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13/04/2026 À 17:00

0164 - ACP BLEUETS (BE0833.652.939)
AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Lieu de l'assemblée : Collège Don Bosco Stockel
Chaussée de Stockel , 270
1200 Woluwe Saint Lambert

Procès verbal

Sur convocation du syndic, SA La Gestion d'Immeubles, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

23 copropriétaires sur 37 totalisant 3 085 / 5 000 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 17:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- **C10539 - ANDRE Roger** représentant 107 / 5 000 quotités
- **C10542 - COURBET - DEWANDELEER Monique** représentant 119 / 5 000 quotités
- **C10544 - DE CONINCK Danielle** représentant 140 / 5 000 quotités
- **C10545 - DELANNAY - DETHY C Jean-Michel** représentant 140 / 5 000 quotités
- **C10547 - DOME Jacques** représentant 129 / 5 000 quotités
- **C10549 - ESPOSITO - DEBEFVE** représentant 134 / 5 000 quotités
- **C10550 - GODET Sylviane** représentant 115 / 5 000 quotités
- **C10551 - HAU-GERIN Florence Michèle** représentant 152 / 5 000 quotités
- **C10552 - HONG - LIN** représentant 140 / 5 000 quotités
- **C10556 - LAVOIX Michel** représentant 130 / 5 000 quotités
- **C10557 - LEBLON Lena** représentant 130 / 5 000 quotités
- **C10558 - LONDOZ Stephan - Thomas** représentant 123 / 5 000 quotités
- **C10559 - MERTENS DE WILMARS Dominique** représentant 157 / 5 000 quotités
- **C10561 - MORINIGO Raquel** représentant 165 / 5 000 quotités
- **C10563 - OLOMAJEYE - NACKAERTS** représentant 151 / 5 000 quotités
- **C10564 - ORIoT - PATERNOTTE Philippe- Em** représentant 140 / 5 000 quotités
- **C10566 - PERNET Nathalie** représentant 132 / 5 000 quotités
- **C10567 - PETROV - MANOVA** représentant 140 / 5 000 quotités
- **C10571 - SPIROV - EKIMOVA** représentant 138 / 5 000 quotités
- **C10572 - STRASEVICIUTE Kristina** représentant 127 / 5 000 quotités
- **C10573 - TULKENS** représentant 142 / 5 000 quotités
- **C10574 - VANPARIJS** représentant 88 / 5 000 quotités
- **C10575 - VANDEN BOSSCHE - DE GELAS** représentant 146 / 5 000 quotités

LISTE DES RÉOLUTIONS

1. CONSTITUTION DU BUREAU DE SÉANCE. DÉCISION À PRENDRE EN VUE DE DÉSIGNER LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Après en avoir débattu, l'Assemblée Générale décide, à la majorité requise, de nommer comme Président de séance Mme Espisoto et Mme Debucquois comme secrétaire.

Majorité absolue	Oui	3 085	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	3 085	-
	Abstentions	0	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

2. EXPLICATIONS DES VOTES LIÉS À LA COMPTABILITÉ PRIS LORS DE L'AG DE 2025

Rappel du contexte : Le syndic a tenu à réexpliquer les votes relatifs au budget et aux appels de fonds validés lors de l'Assemblée Générale de novembre 2025, tenue par le syndic LGI (M. Scherrens).

1. Révision du budget prévisionnel

Il est rappelé que l'AG de mars 2025 (syndic Victor H) avait initialement acté un budget de 120.000 €.

Ce budget a été réévalué lors de l'AG de novembre 2025 à 166.850 €.

Cette augmentation est justifiée et conforme à la réalité des dépenses de la copropriété, l'exercice 2024/2025 s'étant clôturé avec un total de dépenses de 155.031,85 €.

2. Mécanisme de régularisation des appels de fonds

En septembre, l'appel provisionnel du 3ème trimestre avait été émis sur la base de l'ancien budget (pour un montant de 26.250 €).

Par conséquent, le service comptable a dû procéder à une régularisation pour intégrer le nouveau budget validé en novembre.

Le calcul appliqué est le suivant : 166.850 € (Budget actualisé) - 26.250 € (Montant déjà appelé) = 140.600 € à appeler.

Ce solde est divisé sur les trois appels restants de l'exercice (T4 2025, T1 et T2 2026), soit un appel global trimestriel de 46.866,67 € au niveau de la copropriété.

3. Point sur les appels exceptionnels (Fonds de roulement et Fonds de réserve)

L'AG de novembre 2025 a également acté :

- La constitution d'un fonds de roulement de 20.000 € (réparti en 2 appels de 10.000 €).
- L'abondement du fonds de réserve pour un montant de 30.000 € (réparti en 4 appels de 7.500 €). Ces appels, initialement prévus pour débiter au 4ème trimestre 2025, ont été suspendus dans l'attente de la présente réunion d'information.

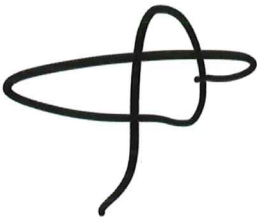
4. Situation actualisée suite à la réunion avec le CDC du 11 février

Une réunion de concertation s'est tenue le 11 février entre le syndic et le Conseil de Copropriété (CDC).

La conclusion de cet échange a été de valider le maintien du budget en cours, jugé cohérent avec l'historique des dépenses.

Néanmoins, afin de réduire la pression financière sur les copropriétaires, il a été décidé d'aménager l'appel du fonds de roulement.

Les 20.000 € actés seront par conséquent divisés en trois appels de fonds, et non en deux comme initialement voté lors de l'AG de novembre.



3. PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2026 ET DÉCISION À PRENDRE AFIN DE REFIXER CE BUDGET AU BESOIN.

L'Assemblée Générale, après avoir examiné la situation et en avoir délibéré, à la majorité requise, fixe le budget de l'exercice 2026 à la somme de 130.000€.

Elle autorise le syndic à procéder aux appels provisionnels à proportion du budget voté et des clés de répartition prévues au Règlement de Copropriété.

Ce budget vaut également pour les appels provisionnels de l'exercice suivant en l'absence de décision d'une nouvelle assemblée générale.

Majorité absolue	Oui	2 945	95,46 %
	Non	140	4,54 %
	Voix exprimées	3 085	-
	Abstentions	0	-
Non	DELANNAY - DETHY C Jean-Michel		
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

4. ADAPTATION ÉVENTUELLE DU FONDS DE ROULEMENT.

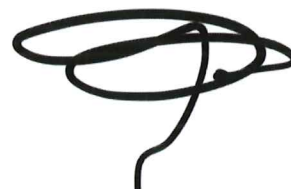
La situation du fonds de roulement à la dernière clôture des comptes est de 6.666,67 €.

Conformément aux décisions antérieures, à la majorité requise, l'Assemblée Générale décide d'amener le niveau du fonds de roulement à la somme de 20.000€ à financer par 3 appels trimestriel de 6.666,67euros.

Un appel ayant déjà été réalisé en date du 1er janvier, le second appel sera lancé au 15 avril, et le dernier appel se fera au 1er juin 2026.

Majorité absolue	Oui	3 085	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	3 085	-
	Abstentions	0	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.



5. ADAPTATION ÉVENTUELLE DU FONDS DE RÉSERVE.

La situation du fonds de réserve à la dernière clôture des comptes est de 117.232,46€.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, à la majorité requise, décide d'arrêter les appels de fonds de réserve.
Le syndic aura donc appelé sur l'exercice 2025/2026 un montant final de 10.000€.

Il est rappelé que le fonds de réserve ainsi constitué appartient à la copropriété et ne sera en aucun cas remboursé par le syndic au copropriétaire vendeur en cas de vente d'un ou plusieurs lots. Ce fonds de réserve est destiné à financer des travaux futurs non encore décidés par l'Assemblée Générale.

L'association des copropriétaires doit constituer au plus tard à l'issue d'une période de cinq ans suivant la date de la réception provisoire des parties communes de l'immeuble, un fonds de réserve dont la contribution annuelle ne peut être inférieure à cinq pour cent de la totalité des charges communes ordinaires de l'exercice précédent; l'association des copropriétaires peut décider à une majorité des quatre cinquièmes de ne pas constituer ce fonds de réserve obligatoire.

Majorité absolue	Oui	3 085	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	3 085	-
	Abstentions	0	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. POINT DEMANDÉ PAR LE CDC - DEVIS SOMGREEN

La demande du CDC était ceci :

*Devis accepté en 2025:
Infiltrations Comini, terrasse avant (appartement F0), M. Scherrens avait passé commande avec les cordistes, "Somgreen", quand commencent les travaux?*

Le syndic n'est pas encore en possession de ce devis (avant et arrière), il a relancé la société afin d'obtenir ce devis et commander ces travaux qui ont déjà eu un accord de principe par mesure conservatoire.
Le syndic transmettra le devis au CDC pour information dès réception.
Ceci sera financé via le fonds de réserve.

7. TRAVAUX - REMPLACEMENT DES CONDUITES DU CHAUFFAGE ET DE L'EAU CHAUDE

Il est demandé au syndic de prévoir 3 devis pour la prochaine AG 2026 pour la colonne 3.

8. TRAVAUX - INFILTRATIONS DE L'APPARTEMENT D1

Le syndic enverra donc la société les Papys bricoleurs chez cette copropriétaire afin de finaliser ce dossier.



9. ASCENSEUR 3 ET 5:

Il est exposé à l'assemblée l'offre émise par l'entreprise CROMBEZ & BAYENS concernant les ascenseurs desservant les entrées 3 et 5.

La prestation s'élève à 273 € par ascenseur et prévoit l'adaptation ainsi que la programmation de la priorité et de la gestion des appels.

L'assemblée générale approuve cette proposition à l'unanimité pour l'entrée 3 et l'entrée 5 et décide que le financement de ces travaux sera assuré par les charges courantes.

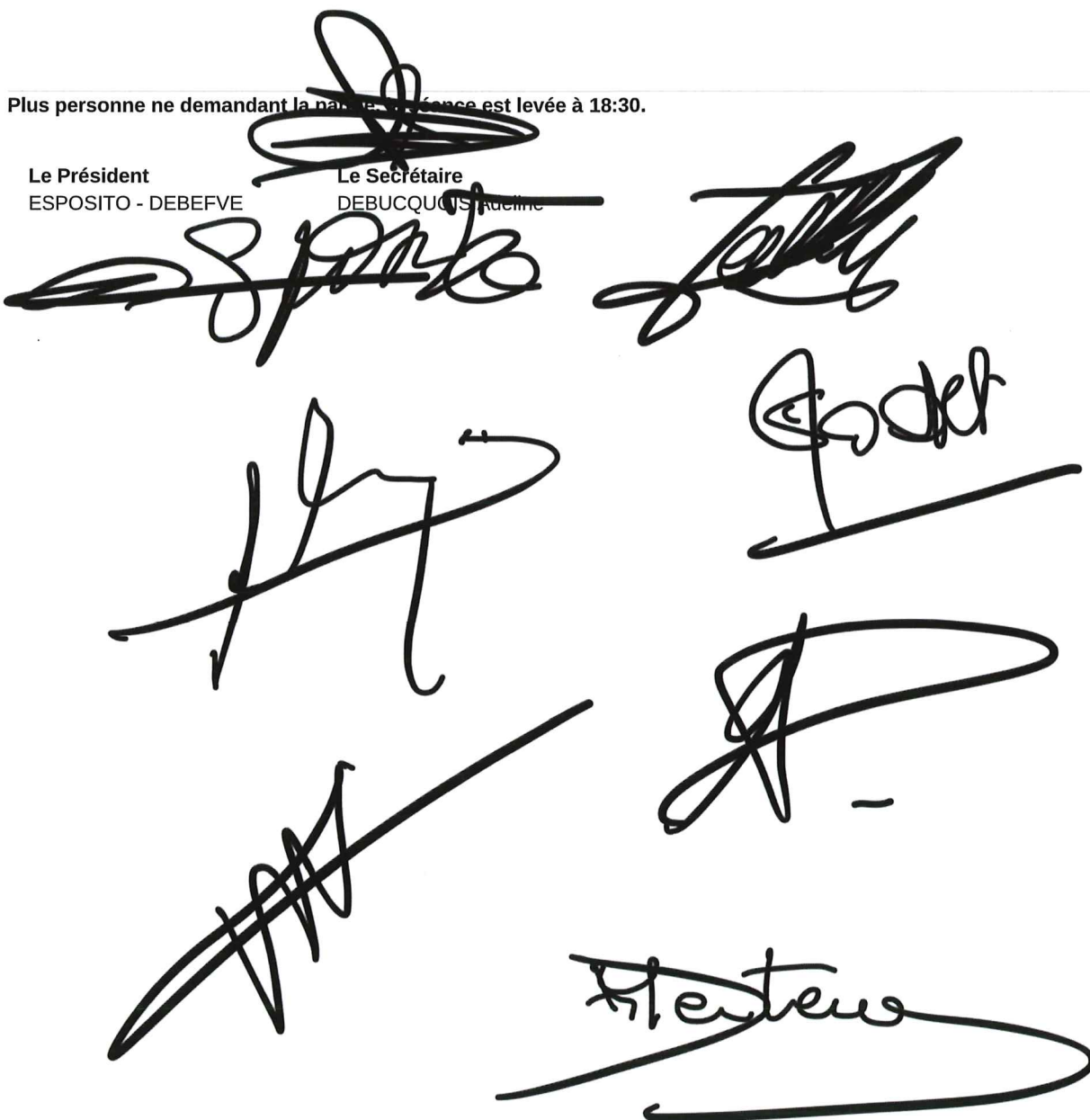
Majorité des 2/3	Oui	2 405	77,96 %
	Non	680	22,04 %
	Voix exprimées	3 085	-
	Abstentions	0	-
Non	ANDRE Roger - MERTENS DE WILMARS Dominique - DELANNAY - DETHY C Jean-Michel - LAVOIX Michel - VANDEN BOSSCHE - DE GELAS		
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18:30.

Le Président
ESPOSITO - DEBEFVE

Le Secrétaire
DEBUCQUOIS Adeline



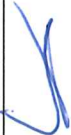
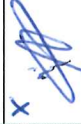


SA LA GESTION D'IMMEUBLES
CHAUSSÉE DE LA HULPE, 150
1170 WATERMAEL-BOITSFORT
TÉL. +32 (0)2 374.91.30
info@gestionimmeubles.be
Num. IPI : 504140

FEUILLE DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13/04/2026 À 17:00

FAIT LE : 13/04/2026
IMMEUBLE : 0164 - ACP BLEUETS (BE0833.652.939)
AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Copropriétaire		Adresse copropriétaire		Quotités		Signature	
Nombre total de copropriétaires : 37				Clé	Total	Présent	Procuration
ANDRE Roger		Avenue de l'Aquillon, 5/4, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	107		
BECKERS - BERROSPI JP		Avenue Paul Hymans, 105/15, 1200 Bruxelles,		0001	161		
COULAKSIZOGLU Natacha		Drève des Rivières, 119, 1083 Ganshoren, Belgique		0001	132		
COURBET - DEWANDELEER Monique		Avenue de l'Aquillon, 3 boîte 9, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	119		
DAUWE Ferdinand		Avenue de l'Aquillon, 5/11, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	137		
DE CONINCK Danielle		Avenue de l'Aquillon, 1/12, 1200 Bruxelles,		0001	140		
DE SADELEER Virginie		Eikestraat 109, 3080 Tervuren,		0001	90		
DELANNAY - DETHY C Jean-Michel		Avenue du Mistral, 5/008, 1200 Bruxelles,		0001	140		
DOMÉ Jacques		Balmoral 13B 2, 4845 Jalhay,		0001	129		
DUMONT de CHASSART - de CROMBR		Poenaardlaan 14, 3090 Overijse,		0001	146		
ESPOSITO - DEBEFVE		Avenue de l'Aquillon, 3/11, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	134		

Copropriétaire		Adresse copropriétaire		Quotités		Signature	
Nombre total de copropriétaires : 37				Clé	Total	Présent	Procuration
GODET Sylviane	Avenue de l'Aquillon, 1/5, 1200 Bruxelles,	0001	115				
HAU-GERIN Florence Michèle	Avenue de l'Aquillon, 1/1, 1200 Bruxelles,	0001	152				
HONG - LIN	Avenue de l'Aquillon, 1/11, 1200 Bruxelles,	0001	140				
IMRES	Avenue des Moissonneurs, 26, 1325 Chaumont-Gistoux ,	0001	167				
IORDACHE Alex	Jagerslaan 16, 3080 Tervuren,	0001	138				
LARSEN Anna	Avenue de l'Aquillon, 3/7, 1200 Bruxelles,	0001	121				
LAVOIX Michel	Avenue de l'Aquillon, 5/3, 1200 Bruxelles,	0001	130				
LEBLON Lena	Avenue de l'Aquillon, 3/8, 1200 Bruxelles,	0001	130				
LONDOZ Stephan - Thomas	Avenue de l'Aquillon, 5/9, 1200 Bruxelles,	0001	123				
MERTENS DE WILMARS Dominique	Avenue de l'Aquillon 5 bte 10, 1200 Bruxelles,	0001	157				
MINY Ludovic	Avenue de l'Aquillon, 1/9, 1200 Bruxelles,	0001	146				
MORINIGO Raquel	Avenue de l'Aquillon, 5/2, 1200 Bruxelles, Belgique	0001	165				
NICAISE Fanny	Avenue de l'Aquillon, 5 - bte 7, 1200 Bruxelles,	0001	161				
OLOMAJEYE - NACKAERTS	Avenue de l'Aquillon, 5/1, 1200 Bruxelles,	0001	151				
ORIOU - PATERNOTTE Philippe- Em	Avenue Reine Astrid, 41, 7700 Mouscron,	0001	140				

Copropriétaire		Adresse copropriétaire		Quotités		Signature	
Nombre total de copropriétaires : 37				Clé	Total	Présent	Procuration
PEETERS Daniel		Avenue de l'Aquillon, 1/10, 1200 Bruxelles,		0001	107		
PERNET Nathalie		Avenue de l'Aquillon, 1/7, 1200 Bruxelles,		0001	132		
PETROV - MANOVA		Avenue de l'Aquillon, 3/12, 1200 Bruxelles,		0001	140		
PIERSSENS Paul		Avenue de l'Aquillon, 3/4, 1200 Bruxelles,		0001	107		
POLI Marco		Avenue de l'Aquillon, 3/5, 1200 Bruxelles,		0001	140		
ROCCA Giuseppina		Avenue de l'Aquillon, 3/2, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	162		
SPIROV - EKIMOVA		Avenue de l'Aquillon, 3/3, 1200 Bruxelles, Belgique		0001	138		
STRASEVICIUTE Kristina		avenue de l'Aquillon 5 bte 8, 1200 Bruxelles,		0001	127		
TULKENS		Chaussée de Soignies, 5, 1404 Nivelles,		0001	142		
VANDEN BOSSCHE - DÉGELAS		avenue Jan Olieslagers 7 bte 5, 1150 Bruxelles, Belgique		0001	146		
VANPARIJS		place Saint-Laurent 17, 5650 Walcourt,		0001	88		
TOTAL QUOTITÉS				0001	5 000		

Certifiée sincère et véritable, la feuille de présence est arrêtée à 23 copropriétaires présents ou représentés, totalisant ensemble 3085 parts.

PROCURATION

MONIQUE DEWANDELEER
AVENUE DE L'AQUILON 3 BTE
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBE

Je soussigné(e),
demeurant

possédant les lots **Je soutiens Les Amis des Aveugles** pour un total de 132 quotités.

Donne tout pouvoir à M de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à :

Le

Le mandataire :

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)

-- BON POUR POUVOIR --

Signature du mandataire :

-- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR --

Présenté ce 13/04/2026

0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à :
Signature

(RAPPRESENTANT)

Comme je vous en ai signalé par mail, par mail,
je n'ai pas de MAIL.
Je vous saluez par de m'envoyer par écrit
tous les documents, communication concernant
les élections, pour d'avance, cordialement.

M. Bouc

PROCURATION

Je soussigné(e), LONDOZ STEPHAN - THOMAS
demeurant AVENUE DE L'AQUILLON, 5/9
1200 BRUXELLES

possédant les lots suivants : H3 (APPARTEMENT) pour un total de 123 quotités.

Donne tout pouvoir à ~~M. RAPUEL MORIN/60~~ ~~Isabelle Esposito Choudine~~ de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à : Woluwe - Saint - Lambert

Le 13-04-2026

Le mandataire : ~~Isabelle Esposito Choudine~~ ~~Isabelle Esposito Choudine~~

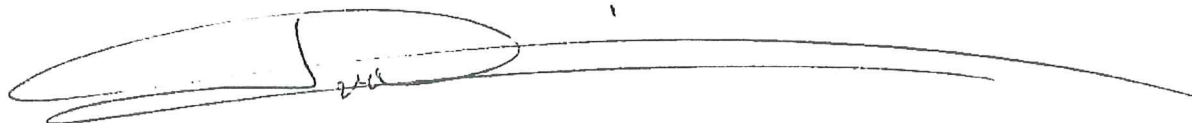
Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)
-- BON POUR POUVOIR --

Signature du mandataire :
-- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR --

0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILLON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : Woluwe - Saint - Lambert
Signature

, le 13/04/2026





Anne Dome Haze

À moi ▾

14:20 (il y a 7 minutes)



Le 13-04-26 à 09:43, Anne Dome Haze a écrit :

Bonjour Madame,



Je représente mon fils Jacques Dôme qui vit au Kenya propriétaire de l'appartement Bleuets n° 5 deuxième étage quotité 129 parking 35 cave 26

Pourriez vous noter que je donne procuration à Monsieur Lavoix Bleuets 5bt 3 pour voter valablement sur tous les points de l'AGE de ce 13 Avril 2026

Merci de faire le nécessaire et je vous remercie pour tout le travail que vous accomplissez en faveur de cette copropriété

Bien cordialement

Anne Dôme-hazé



Adeline Debucquois <debucquois@gestionimmeubles.be>

RE: Procuration AGE du 13 avril 2026

Pernet, Nathalie <npernet@cov.com>

13 avril 2026 à 16:20

À : "debucquois@gestionimmeubles.be" <debucquois@gestionimmeubles.be>

Cc : "bleuets.esposito@gmail.com" <bleuets.esposito@gmail.com>, "danydc@msn.com" <danydc@msn.com>

Bonjour Madame Debucquois,

Je suis propriétaire de l'appartement A2 - 132 quotités.

Pourriez vous noter que je donne procuration à Madame De Coninck : Bleuets 1/12 pour voter valablement sur tous les points de l'AGE de ce 13 avril 2026.

Bien cordialement,

Nathalie Pernet

-----Original Message-----

From: Pernet, Nathalie

Sent: Monday, 13 April 2026 16:03

To: danydc@msn.com

Cc: Claudine Esposito <bleuets.esposito@gmail.com>

Subject: Procuration AGE du 13 avril 2026

Chère Danielle,

Voici ma procuration pour l'AGE de ce soir.

J'ai juste une question, quand vont-ils commencer les travaux sur le pignon coté garage ?

Un grand merci d'avance ! 😊

Nathalie

Nathalie Pernet
0474.46.53.48

PROCURATION

Je soussigné(e), HAU-GERIN FLORENCE MICHÈLE
demeurant AVENUE DE L'AQUILLON, 1/1
1200 BRUXELLES

possédant les lots suivants : A0 (APPARTEMENT) pour un total de 152 quotités.

Donne tout pouvoir à Mme Gabrielle Leenen de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à : Bruxelles

Le 4 avril 2026

Le mandataire : Gabrielle Leenen

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)
-- BON POUR POUVOIR --

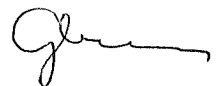
Signature du mandataire :

-- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR --

Bon pour pouvoir



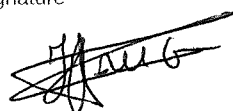
Bon pour acceptation de pouvoir



0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILLON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : Bruxelles
Signature

, le 4 avril 2026



PROCURATION

Je soussigné(e), VANPARIJS
demeurant PLACE SAINT-LAURENT 17
5650 WALCOURT

PATERNOTTE EMMANUELLE

possédant les lots suivants : B0 (APPARTEMENT) pour un total de 88 quotités.

Donne tout pouvoir à M^{lle} DECONINCK de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Je donne plein
pouvoir à
M^{lle} De Coninck

Fait à : MOUScron

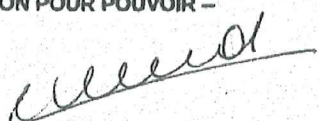
Le 13.14.26

Le mandataire :

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)
- BON POUR POUVOIR -

Signature du mandataire :

- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR -


PATERNOTTE EMMANUELLE



0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à :
Signature

le

PROCURATION

Je soussigné(e), ~~VANDERBEEK~~ TULKENS PAULINE *
demeurant ~~PLACE SAINT LAURENT 17~~ avenue des ORTOLANS 83
5630 WALLECOURT 1170 Wommel - Boitsfort

possédant les lots suivants : ~~00~~ (APPARTEMENT) pour un total de ~~01~~ 1421

appartement gauche D0
+ garage et creux d015 et d014

Donne tout pouvoir à M^{me} De Coninck Dany de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire

Je demande que sur les points n° 2-3 il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

[Ce mandat est général]

Fait à : Bruxelles

Le 13/04/26

Le mandataire :

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)

- BON POUR POUVOIR -

Signature du mandataire :

- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR -

0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : Bruxelles
Signature

le 13/04/26

* fille de M. TULKENS PAUL
zyzr regu mandat de M. Tulkens
voir mandat de protection extrajudiciaire
devant le notaire Deboche du 4/12/24

PROCURATION

Je soussigné(e), VANPARIJS
demeurant PLACE SAINT-LAURENT 17
5050 WALCOURT

possédant les lots suivants : B0 (APPARTEMENT) pour un total de 01 quotas.

2A - 132 QUOTITES

Donne tout pouvoir à M. **DANIELLE DE CONINCK** de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à : **BRUXELLES**

Le **13.04.2026**

NATHALIE FERNET

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)

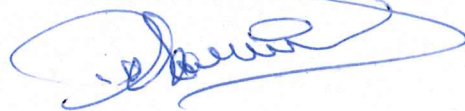
— BON POUR POUVOIR —



Le mandataire : **DANIELLE DE CONINCK**

Signature du mandataire :

— BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR —



0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à :
Signature

le

PROCURATION

Je soussigné(e), STRASEVICIUTE KRISTINA
demeurant AVENUE DE L'AQUILON 5 BTE 8
1200 BRUXELLES

possédant les lots suivants : G3 (APPARTEMENT) pour un total de 127 quotités.

Donne tout pouvoir à Mme ~~Esposito~~ Claudine de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 ~~Claudine~~ qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n°3,4,5..... il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à :KAUNAS.....

Le12/04/2026.....

Le mandataire :

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)
-- BON POUR POUVOIR --

Signature du mandataire :
-- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR --



0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : _____, le _____
Signature

PROCURATION

Je soussigné(e), PETROV - MANOVA
demeurant AVENUE DE L'AQUILLON, 3/12
1200 BRUXELLES

possédant les lots suivants : F4 (APPARTEMENT) pour un total de 140 quotités.

Donne tout pouvoir à M Esposito de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

Fait à : Bruxelles

Le 11.04.2026

Le mandataire : Atanas Petrov

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)

-- BON POUR POUVOIR --

Signature du mandataire : M Petrov

-- BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR --

0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILLON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : _____, le _____
Signature

PROCURATION

Je soussigné(e), VANPARIJS
demeurant PLACE SAINT-LAURENT 17
5650 WALCOURT

possédant les lots suivants : B0 (APPARTEMENT) pour un total de 88 quotités.

Donne tout pouvoir à M. FRANCESCO ESPOSITO de me représenter à l'Assemblée Générale des copropriétaires qui aura lieu le 13/04/2026 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent la majorité de tous les copropriétaires.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Je demande que sur les points n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 il soit en mon nom voté : "oui".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "contre".

Je demande que sur les points n° il soit en mon nom voté : "abstention".

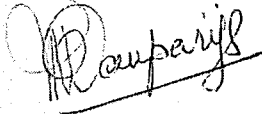
Fait à : Tyros (Grèce)

Le 1/4/2026

Le mandataire :

Signature du mandant :
(le copropriétaire qui donne le pouvoir)
– BON POUR POUVOIR –

Signature du mandataire :
– BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR –



0164 - ACP BLEUETS - AVENUE DE L'AQUILON 1-3-5
1200 BRUXELLES

Fait à : Tyros (Grèce)
Signature

, le 1/4/2026

